

26^{ème} congrès de la Société Française de Toxicologie Analytique
Journée jointe avec le Centre de Compétences en Chimie et Toxicologie
Analytique (ccCTA, Suisse)
Journée jointe avec le réseau des CEIP-Addictovigilance

Appel à communication

Date limite de soumission : **15 février 2018**

Les abstracts doivent être rédigés en français

Une seule communication sera acceptée par 1^{er} auteur

L'auteur qui présente la communication doit obligatoirement être inscrit au congrès ou à une journée jointe

Les résumés pour les communications orales et affichées doivent être strictement conformes aux instructions suivantes :

Ne pas dépasser une page format A4, ne pas utiliser de mise en forme automatique, ne pas utiliser le suivi des révisions

Format : page A4, marges de 2,5 cm, caractères Calibri taille 11, justifié à droite et à gauche, interligne 1.

Titre : minuscules, caractères gras. Ne pas finir par un point. Laisser une ligne.

Auteurs : initiale du prénom, point, nom, virgule, auteur suivant. Capitale à l'initiale uniquement. Pas de caractère gras. Ne pas finir par un point. Faire un retour de chariot. L'auteur correspondant doit être identifié par un astérisque. Souligner le nom de l'auteur qui présente la communication.

Adresses :

- Préciser les adresses respectives *en minuscules et italique* : laboratoire/service, institution, ville, pays (n'indiquer ni la rue ni le code postal) par un chiffre en exposant. Chaque adresse doit être inscrite sur une ligne séparée. Ne pas finir par un point.

- Ligne suivante : en italique, identifier l'auteur correspondant par un astérisque

- Ligne suivante, en italique : adresse email de l'auteur correspondant + (P. Nom)

¹Laboratoire, hôpital, ville, pays

*Auteur correspondant

Adresse email

Texte : Le texte doit comporter les en-têtes de section suivants en italique: *Objectif, Méthodes/Description du cas, Résultats, Conclusion, Déclaration de liens d'intérêts, Références*. Commencer le texte juste après les en-têtes. Faire un retour de chariot à la fin de chaque paragraphe.

- Les résultats doivent être communiqués dans l'abstract et pas seulement annoncés.

- Les tableaux doivent être identifiés en chiffres arabes et présenter 4 colonnes maximum.

- Les abréviations des techniques analytiques doivent être présentées en anglais (GC-MS, LC-MS/MS etc.). Les autres abréviations peuvent être présentées en français. Les unités doivent être conformes aux recommandations de l'*International Union of Pure and Applied Chemistry* : litre, L ; minute, min ; microgramme/millilitre, µg/mL ; nanogramme/milligramme, ng/mg ; etc.

Déclaration de liens d'intérêts : immédiatement après la conclusion, ajouter la mention : « *Déclaration de liens d'intérêts* Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts ». Dans le cas contraire, préciser les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associée.

Références :

3 références au maximum, appelées dans le texte **par un chiffre entre crochets** et rédigées de la façon suivante :

- Article de périodique : [1]. Goullé JP, et al. Valeurs usuelles des métaux et métalloïdes dans le sang total et les urines par ICP-MS chez cinquante quatre sujets décédés. Ann Toxicol Anal. 2007;19:43-51.
- Ouvrage d'auteur(s) : Kintz P. Analytical and Practical Aspects of Drug Testing in Hair. Boca Raton : CRC Taylor & Francis, 2006.
- Un chapitre d'ouvrage : Pépin G, et al. Les opiacés. In : Mura P (coordinateur). Alcool, médicaments, stupéfiants et conduite automobile. Paris : Elsevier, 1999 :75-95.
- Un site internet : Document consulté sur le site <http://www.inchem.org/> le 24 mars 2013

Tout abstract non conforme à ces recommandations ne sera pas examiné par le conseil scientifique. Un exemple est joint à la fin du document

Envoi des abstracts : l'abstract doit être envoyé par courrier électronique avant le **15 février 2018** sous forme de document attaché enregistré sous « nom du premier auteur.docx », à l'adresse suivante : congres.sfta@aphp.fr

Chaque abstract doit être accompagné des informations ci-dessous, dûment complétées, dans le corps du message du courrier électronique :

- Titre de la communication
- Nom et prénom de l'auteur qui présente la communication
- Adresse postale complète
- Téléphone
- Fax
- Adresse e-mail de l'auteur correspondant
- Session souhaitée :
 - Session toxicologie hospitalière et clinique
 - Session toxicologie judiciaire
 - Session « Omics » (journée jointe avec le ccCTA)
 - Session Substances de la Performance (journée jointe avec le ccCTA)
 - Session Nouveaux Produits de Synthèse (journée jointe avec le réseau CEIP-Addictovigilance)
- Type de communication souhaitée :
 - Orale
 - Affichée
 - Indifférent

L'empoisonneuse, le mari, le poison...un scénario classique, des produits innovants

A.-L. Pélicier-Alicot^{1*}, M. Cheze², M. Deveaux², C. Sastre¹, V. Baillif-Couniou¹, G. Leonetti¹

¹Service de Médecine Légale, CHU, Marseille, France

²Laboratoire Toxlab, Paris, France

*Auteur correspondant

Adresse e-mail : apelissier@ap-hm.fr

Objectif présenter un cas original de tentatives répétées d'homicide volontaire par administration de multiples molécules.

Description Monsieur R., 62 ans, hospitalisé en réanimation pour pneumopathie d'inhalation sur une pathologie neurologique non étiquetée, présente, lors d'une visite de son épouse, une perte de conscience inexplicquée (H0). Les infirmiers notent que le cathéter de la voie centrale a été clampé manuellement et contient un liquide blanc visqueux au lieu du G5 prescrit. Le directeur de l'établissement dépose plainte, des prélèvements sanguins sont immédiatement réalisés, la tubulure et piège à bulles saisis. 48 heures plus tard (H48), les officiers de police judiciaire interpellent son épouse en train de verser un liquide dans sa salade de fruit. Sont saisis sur elle un flacon « TERCIAN 40 mg/mL », une pipette compte-gouttes et une seringue en plastique. La salade de fruit ainsi que le récipient sont également saisis. Dans son véhicule est identifié un flacon d'acide chlorhydrique (non saisi). Un prélèvement de cheveux de la victime est réalisé. Son dossier médical et les relevés de la CPAM nous ont été transmis.

Méthodes un screening par GC-MS et HPLC-UV/BD a été réalisé dans l'échantillon sanguin prélevé à H0. La recherche spécifique des anti-histaminiques, benzodiazépines, neuroleptiques, vasodilatateurs et anti-ulcéreux est réalisée en GC-MS et HPLC-UV/BD. L'analyse des cheveux a été réalisée dans 3 mèches de cheveux bruns, d'environ 6 cm, coupées en 3 segments de 2 cm chacun par LC-MS/MS et GC-MS/MS. L'analyse des scellés non biologiques est effectuée selon les techniques précédemment décrites et complétée par une mesure du pH et une recherche des ions chlorure.

Résultats Les analyses effectuées dans l'échantillon sanguin prélevé à H0 montrent, en plus des médicaments prescrits en réanimation, la présence de cyamémazine à 0,14 µg/mL et d'hydroxyzine à 0,07 µg/mL. L'analyse des scellés non biologiques montre la présence de cyamémazine à des concentrations inférieures à 0,10 µg/mL (LOQ) dans la tubulure et le piège à bulles saisis à H0, à 0,67 µg/mL dans la pipette et à 42 mg/mL dans le flacon saisis à H48. Le pH dans la salade de fruits et son contenant est mesuré à 1, et on note la présence d'ions chlorure dans ces scellés. Dans les cheveux, on note, en plus des médicaments prescrits au patient, la présence des molécules suivantes (tableau 1) :

Segments	Segment 1 (07-05/2013)	Segment 2 (05-03/2013)	Segment 3 (03-01/2013)
Cyamémazine (pg/mg)	9960	1610	2367
Halopéridol (pg/mg)	9200	1391	227
Hydroxyzine (pg/mg)	280	173	163
Cétirizine (pg/mg)	25	12	26
Amitryptiline (pg/mg)	7450	1850	3260
Venlafaxine (pg/mg)	332	560	260

Conclusions l'analyse des différents prélèvements a permis de documenter les tentatives d'homicide. La confrontation des analyses capillaires au dossier médical de la victime a permis de déterminer que son épouse lui administrait à son insu de multiples molécules depuis plusieurs mois, et de comprendre l'origine des malaises qu'il présentait. Les concentrations capillaires sont discutées en fonction des données de la littérature [1].

Déclaration de liens d'intérêt Les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts

Références

[1] Kintz P, et al. Issues about axial diffusion during segmental hair analysis. Ther Drug Monit 2013;35:408-10.